

**TOURAINES PROPRES**  
**COMPTE RENDU COMITE SYNDICAL**  
**11 DECEMBRE 2019, à 18h00**  
**A TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE**

**ETAIENT PRESENTS** : M. GALLIOT, Président  
M.DATTEE et TRYSTRAM, Vice-Présidents

Mmes LEMARIE (suppléante de M. Massot), PLOQUIN, VIALLES ( suppléante de M. Jouzeau).

MM. BABARY Loïc, CARREAU, CHALON (suppléant de M. Clémot), DELETANG, GUERINEAU, HUREL, OFFRE, VALLEE.

**ABSENTS EXCUSES:**

Mmes CHAILLEUX, SCHALK-PETITOT

MM. BRUN, CHAPELOT, CLEMOT, DOURTHE, DUPONT, FENET, HOULARD, JOUZEAU, MARAIS, MASSARD, MASSOT, UHART.

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE**

Touraine Propre : Mme AROCHE, M. FRAILLON  
Trésor Public : M. BREGEGERE

M. HUREL est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu du Comité syndical du 2 octobre 2019 est adopté à l'unanimité.

En attendant l'arrivée de quelques délégués supplémentaires, le Comité Syndical débute par les points d'information (déroulement normal modifié) :

**REDUCTION A LA SOURCE**

**POINT 2 – BILAN DES STANS DU WEEK-ENDS TENUS PAR TOURAINES PROPRES**

Le tableau des animations proposées par Touraine Propre lors des manifestations environnementales du week-end dans les communes est diffusé et commenté en séance.

M. Fraillon a pu rencontrer et échanger avec près de 600 personnes lors de ces manifestations. Il souligne la qualité des échanges avec un public très nombreux lors du salon Very Bio.

L'ensemble des délégués étant arrivé, le Comité Syndical reprend le déroulement initial prévu.

## **ADMINISTRATION GENERALE**

### **RESSOURCES HUMAINES**

M. Trystram s'interroge sur le remplacement de Damien Fraillon dont le départ est annoncé pour fin décembre.

M. Galliot précise que jusqu'à présent, Tours Métropole mettait à disposition de Touraine Propre, un agent à temps partiel. Il s'engage à consulter Tours Métropole sur ce point. En l'absence de disponibilité, il conviendra de consulter les autres collectivités membres de Touraine Propre ou envisager un recrutement.

### **SUITE REDUCTION A LA SOURCE**

#### **POINT 1 – APPEL A PROJETS AUTOMNE 2019**

4 dossiers ont été transmis au syndicat pour solliciter des financements. Ceux – ci ont été examinés par la Commission compétente .Elle propose au Comité Syndical de retenir les projets suivants :

- **ECOLE ROTIERE** (crédits 2019) : école de taille importante et projet pédagogique autour de l'environnement très complet. La Commission propose de financer sur le budget 2019, de la colle bio en bidons, les contenants, le matériel pour le papier recyclé et les encres végétales, le matériel pour le projet instruments de musique soit un total de  $(575+130+550) = 1\ 255$  €.  
Le Comité syndical émet un avis favorable à l'unanimité.
- **ASSOCIATION TERRE DU SON** : les résultats sont toujours encourageants ;  
il est proposé le financement de la charrette avec le cheval avec mise en place de la bâche Touraine Propre (800 €), de bouteilles en verres avec couvercles (105 €), du nettoyage de la vaisselle réutilisable (650 €) et de cendriers fabriqués par l'IME de Château-Renault (1 000 €) soit un total de 2 555 €.

D. Fraillon fait observer que les actions conduites ont permis une réduction de 10 tonnes de déchets collectés en 3 ans.

J.L. Galliot note que le volume collecté s'élève encore à 39 tonnes, loin du discours sur la possibilité d'atteindre « zéro déchet ».

D. Vallée souligne la qualité du travail effectué par ce festival, la propreté du site, contrairement à d'autres manifestations festives.

J.L. Galliot confirme ce constat. C'est pourquoi l'association Terre du Son a été soutenue régulièrement par Touraine Propre au cours de ces dernières années.  
Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve l'attribution de cette subvention sur les crédits 2020 (2 555 €).

- **ZERO DECHET TOURAINE – PROJET URBA GPROX** ; il est proposé d’octroyer une subvention de 2 500 € (demande de 3 228.75 €) pour une étude technique en faveur d’une diversification des modes de gestion de proximité des biodéchets en habitat dense (apports volontaires – compostage de proximité – valorisation de déchets verts)

J.L. Galliot fait part de ses réserves sur cette nouvelle demande d’une association très critique à l’encontre des élus qu’elle sollicite ainsi pour obtenir des financements. Des tracts inacceptables ont été diffusés (ex : Smitcom du Chinonais).

P. Dattée partage ces réserves.

A. Trystram constate qu’il s’agit de financer une étude de plus sur les biodéchets. Il s’interroge sur l’opérationnalité de ce travail.

D. Vallée comprend les réserves émises au regard de propos souvent excessifs des responsables de cette association. Il souhaite que cette étude soit accompagnée d’une expérimentation associant des habitants.

D. Fraillon confirme que ce travail mené par un ingénieur doit se traduire par des propositions concrètes notamment sur l’hygiène-sécurité.

J.L. Galliot fait observer que cette association avait nié, lors d’une rencontre, le risque lié à la collecte des biodéchets mis en avant par une étude de l’INERIS en 2018. Ce risque suscite des inquiétudes réelles, notamment chez les agents de collecte. Comme pour l’amiante, les élus seront mis en cause par les CHSCT si des incidents survenaient.

D. Vallée constate un changement de langage des membres de cette association qui ont pu constater la difficulté à généraliser le compostage collectif. Il pense souhaitable d’entendre cette évolution et de soutenir ce projet.

J.L. Galliot se déclare prêt à faire confiance et entendre la demande son collègue.

Il émet trois conditions :

- que l’étude soit accompagnée d’une expérimentation avec des habitants volontaires
- que l’étude intègre bien le volet hygiène-sécurité signalé par l’INERIS (analyse des coûts)
- qu’un bilan des actions déjà financées soit présenté au Comité syndical.

I. Aroche souligne que ce bilan vient d’être transmis.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve à l’unanimité le vote d’une subvention de 2 500 € sur les crédits 2020.

**FUN LAB-PRECIOUS KITCHEN** : les membres de la Commission ont été enthousiasmés par ce projet qui est sans doute l'un des meilleurs de ces dernières années ; il est proposé d'octroyer une subvention de 5 000 € (demande 5 000 €) pour le développement d'une plate-forme dédiée à la valorisation des déchets et rebuts d'entreprises partenaires locales et régionales (ex : Plastivaloire) . Les membres du Comité syndical pourront bien sûr suivre sur site l'évolution du projet.

D. Fraillon souligne que ce projet a été retenu dans le cadre d'un appel à projet de la Région. Il s'intègre dans une demande de recherche développement. La subvention sera notamment utilisée pour une aide à la communication.

J.L. Galliot indique avoir rencontré ces porteurs de projets lors des Trophées 2018 (qui ont eu lieu en février 2019). Il regrette l'utilisation systématique d'un jargon angliciste à la mode qui n'apporte aucune lisibilité sur les projets développés.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve à l'unanimité cette subvention de 5 000 € sur les crédits 2020.

Décision budgétaire modificative :

Les dépenses ainsi votées seront affectées au budget 2020 à l'exception de celle allouée à l'école Rotière prise sur l'exercice 2019.

Pour ce faire, la décision modificative, ci-après, est adoptée à l'unanimité :

**VOTE DES SUBVENTIONS (DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE n° 2-2019**

**APPEL SUBVENTIONS A  
PROJETS  
AUTOMNE 2019**

STRUCTURE	ARTICLE	MONTANT
Ecole Rotière	6574-O20-AG	1 255,00 €
Terre de Son - ASSO	6574-O20-AG	- 740,00 €
Honoraires	6226-O20- AG	- 515,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>- €</b>

### **POINT 3 – ANIMATIONS SCOLAIRES**

Le bilan des actions conduites en 2019 est présenté et commenté.

J.L. Galliot profite de cette présentation pour féliciter la communauté de communes de Gatine-Choisilles-Pays de Racan pour la mise en service d'une recyclerie à Saint-Antoine-du-Rocher. Il regrette de n'avoir pu être présent à l'inauguration en raison d'une autre manifestation à la Banque Alimentaire (remise de chèque).

A.Trystram indique que le Président TMVL était présent. J.L. Galliot a été excusé et remercié pour le soutien apporté par Touraine Propre.

### **POINT 4 – BORNES LIVR'LIBRE**

Donné acte attribution marché 2020 (éventuellement 2021).

Marché attribué à la société Signal Concept pour 2020 (reconduction 2021 possible).  
Minimum 6 bornes – maximum : 20. Tarif TTC 1 437.60 € TTC.

2 nouvelles bornes vont être mises en place prochainement : les élus de la Commission ont décidé d'accorder les deux dernières bornes de l'exercice 2019 à la commune de Chambourg/Indre ; Le Louroux).

J.L. Galliot indique que la 100<sup>ème</sup> borne a été inaugurée à Saint-Genouph. Une nouvelle demande vient de parvenir pour Joué-lès-Tours.

### **BORNES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES**

P. Deletang fait part de la demande du conseil d'école de Chanceaux-sur-Choisille pour l'établissement.

E. Vialles pense nécessaire que l'équipement soit placé sur le domaine public et accessible à tous.

J.L. Galliot indique que le fournisseur produit de petites bibliothèques adaptées aux enfants. Un test pourrait être effectué dans cette école. Un devis sera demandé et l'avis de la Commission sera requis.

### **POINT 5 – CENDRIERS PEDAGOGIQUES**

J.L. Galliot a proposé lors du dernier Comité syndical qu'une action de sensibilisation sur les mégots de cigarettes soit initiée dans le prolongement des bornes Livr' libre.

D. Fraillon présente le matériel et le dispositif de recyclage de la cellulose des filtres proposés par l'entreprise MEGO. Le coût d'une boîte de récupération est estimé à 300 €.

J. L. Galliot indique que ce projet pourrait être inscrit au budget 2020.

A. Trystram suggère un investissement dans le cadre de l'enveloppe de 25% votée précédemment.

M.Bregègere souligne la nécessité d'une mise en concurrence des fournisseurs.

Le Comité syndical se montre favorable à la poursuite de cette proposition, dans le cadre du vote du budget.

## **POINT 6 - ETUDE TRI-PARTITE ETAT REGION TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE**

J.L. Galliot rappelle que le Préfet de Région avait proposé en avril 2019 le lancement d'une étude sur la valorisation des déchets en Ile de France suite à l'avis défavorable des intercommunalités tourangelles. Il avait affirmé qu'il ne concevait pas l'approbation du SRADDET sans l'accord de la Métropole tourangelle.

De fait, le schéma régional déchets a été approuvé par la Région le 17 octobre 2019 sans tenir compte des avis tourangeaux, ni attendre les conclusions d'une étude dont l'intérêt est désormais très limité.

Cette étude a été présentée en Préfecture en novembre et n'aboutira pas avant le 1<sup>er</sup> trimestre 2020. Les retards s'accumulent sans perspective de solutions.

## **POINT 7 – CENTRE DE TRI**

J.L. Galliot informe le Comité syndical de l'avancement de ce projet. L'appel d'offres pour le choix d'un prestataire a été lancé.

La Commission d'Appel d'Offres a retenu les quatre candidatures enregistrées : PAPREC – VEOLIA – SUEZ – PIZZORNO.

Les réponses seront transmises courant janvier.

Une première audition des candidats aura lieu avant les municipales.

Ce projet est percuté par l'annonce des consignes sur les bouteilles plastiques, la suppression des plastiques jetables... Les règles du jeu ne cessent de changer quand des projets aussi importants, demandés par l'Etat et ses officines (ADEME – CITEO - ...) sont sur le point d'aboutir.

## **POINT 8 – PROJET DE LOI « ECONOMIE CIRCULAIRE »**

Le Comité syndical prend connaissance des argumentaires développés pour s'opposer à l'annonce d'une consigne pour les bouteilles plastiques.

AMORCE et les associations nationales d'élus dénoncent ce projet qui encourage la consommation de plastique, nécessite un système de collecte supplémentaire concurrentiel de celui mis en place par les collectivités locales, augmente les coûts en baissant les recettes des syndicats.

L'impact sur les centres de tri en projet n'est pas mesuré.

D. Vallée ne croit pas à la mise en œuvre de cette mesure. Il convient toutefois d'informer les habitants qui ne comprennent pas l'opposition des élus à ce projet.

J.L. Galliot indique que les grands bénéficiaires seront les producteurs de boissons, les grandes surfaces au détriment des petits commerces. Les consommateurs subiront une hausse de prix. Touraine Propre pourra établir un argumentaire simplifié pour diffusion aux communes.

## **POINT 9 – SEMINAIRE DE TRAVAIL DU 13 DECEMBRE 2019**

Sur proposition du Comité syndical remise en octobre, Touraine Propre pris l'initiative de convier tous les acteurs du territoire à une réunion de travail sur la prévention valorisation des déchets.

A l'image de ce qui se produit en Rhône-Alpes, l'Indre-et-Loire va rapidement se situer dans une impasse :

- Diminution des capacités de stockage qui va impacter les coûts
- Hausse de la TGAP et TGAP majorée
- Fermeture de l'UVE de Chinon

Il se confirme que 50 000 à 70 000 tonnes de déchets résiduels resteraient à traiter en 2030 sans solution sur le département.

Le plan régional ne formule aucune préparation.

La fabrique à « gilets jaunes » est en marche compte tenu des surcoûts attendus.

Cette réunion du 13 décembre a pour objectif d'éveiller les consciences sur des constats désolants.

Si certains évoquent dans la presse une « chance pour la Touraine », cette situation est très préoccupante à moyen terme pour les contribuables.

L. Babary fait part de déclarations régionales récentes indiquant que les déchets d'Indre-et-Loire pourraient être orientés vers les vides de fours de la Région dont Chartres !!

D. Fraillon fait observer que Chartres ne pourrait pas absorber l'ensemble du gisement tourangeau.

J.L. Galliot dénonce l'aberration environnementale et financière qui consisterait à transporter des dizaines de milliers de tonnes de déchets hors département.

Il attend avec impatience une instruction écrite de la Région qui annoncerait une telle solution. Ce serait un comble quand on sait l'opportunité que fut celle à la construction d'une UVE en Touraine.

D. Vallée fait part de son opposition à des solutions de transport de déchets dans des camions hors département. Il s'avère totalement immoral de ne pas traiter ces déchets en proximité et de devoir les exporter jusqu'en Asie.

J.L. Galliot constate pourtant que les dispositions imposées par les réglementations imposent des exportations (ex : ville de Naples ou la Grande Bretagne qui incinèrent leurs déchets ... en Suède).

A. Trystram ne se déclare pas opposé à l'interdiction d'enfouissement des déchets sous réserve que des solutions alternatives crédibles soient proposées.

J.L. Galliot rappelle que les projets étudiés par Touraine Propre résultaient d'études approfondies, d'un tour de France et d'Europe des sites de traitement.

Est-il préférable de produire du compost (dont nous n'avons pas besoin compte tenu de la valorisation des déchets verts) ou de l'énergie à partir de la matière fermentescible des déchets ?

La transition énergétique va s'avérer très complexe en Touraine où tout est interdit (éolien, photovoltaïque, méthanisation, ...).

L. Babary confirme que les capacités de stockage à Chanceaux-près-Loches diminuent rapidement ce qui se traduira probablement par une fermeture plus anticipée. Des études sont en cours pour retarder les échéances.

J.L. Galliot donne lecture d'une note de ses services métropolitains alertant sur la situation. Les sites qui arrivent à saturation plus vite que prévu. L'absence de concurrence, la réduction des capacités de stockage va se traduire par une explosion des coûts.

D. Vallée suggère que la réunion du 13 décembre permette d'interpeller les participants sur les solutions à mettre en œuvre.

J.L. Galliot observe cette situation d'échec avec désolation. Il souhaite que chacun des membres de Touraine Propre puisse expliquer la situation de son territoire lors de cette réunion.

Il constate que l'Etat n'a toujours pas répondu aux demandes de sortie de Touraine Propre formulées par le SMICTOM d'Amboise et le SMIOM de Couesmes. Les contacts pris avec la Secrétaire générale de la Préfecture sont sans suite. Une nouvelle Secrétaire générale vient d'être nommée ce qui nécessitera de reprendre les échanges.

P.Offre demande si la réunion du 13 décembre va se traduire par un débat entre membres de Touraine Propre, une nouvelle fois.

J.L. Galliot et I. Aroche indiquent que des parlementaires et conseillers régionaux de toute sensibilité ont annoncé leur présence.

## **POINT 10 – ANIMATION COMPOSTAGE ET GASPILLAGE ALIMENTAIRE**

La société JTS interviendra pour le compte de Touraine Propre sur le territoire de TMVL pour ce type d'animations, (164 € TTC la prestation).

Le Comité Syndical, à l'unanimité, autorise M. le Président à signer l'avenant de transfert.



## **POINT 11 - DONNE ACTE**

Les conventions suivantes ont été signées par M. Le Président :

- a- Bornes Livr ' Libre ( 20 bornes ) : Le Louroux , Chambourg/ Indre , Civray de Touraine , St Genouph , Sepmes, Morand , St Hyppolite , St Jean-St Germain , Dolus le Sec , Cussay , Ciran, Tournon St Pierre, St Paterne Racan, Beaulieu les Loches , Les Hermites, Tours Ste Radegonde , Tours Gentiana , Vernou/ Brenne , Manthelan , Montreuil en Touraine .
- b- Gobelets : Solidaires37, Activités culturelles Oésiennes , Liber'Danse , CLCV, ville de Chambray-les-Tours, Actinidia, Institut du travail social, Ecole de musique de Souzay , école la Fontaine -Tours , école Buisson – Molière - Tours ( 2 conventions ) , école Kergomard - Tours , le Python Fétard, Mettray Trail , Centre social du Morier à Joué-lès-Tours, ASNVB – Vernou , Vins à 20 , Scarabées de Tours - Montbazou , Club Kayak Tours , Asso Flam' Co , service des sports de l'université, Nirmata , Bass and Co, école de musique de Monnaie, école Mirabeau -Tours .

Soit 23 structures (collectivités, écoles, associations) pour 11 740 gobelets prêtés.  
Le prêt de gobelets est réalisé à partir de 100 gobelets.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- Puy de Dôme : l'attention du Comité syndical est appelée sur un article de presse relatant des hausses tarifaires sur l'enfouissement de 20 à 50%.

Ce département évoque un recours judiciaire contre le plan régional. Cette hypothèse n'est pas à exclure pour l'Indre-et-Loire si des solutions crédibles ne sont pas proposées. Certains points du plan régional sont déjà obsolètes et inatteignables : 10% de baisse de l'enfouissement en 2020, diminution du gaspillage alimentaire de 50% en 2020...

- Lorient : Depuis des années, les partisans de la collecte séparée des biodéchets évoque l'expérience lorientaise.

Un récent article de presse, concernant la méthanisation en centre de stockage, confirme que la collecte des biodéchets est si peu performante que la partie fermentescible des déchets finie bien en centre d'enfouissement.

- Arborescences : Le Président indique avoir reçu les représentants de cette association qui porte un projet de Maison de la Découverte (investissement chiffré à 4 millions d'euros hors fonciers – 450 000 € par an de fonctionnement).

- SEPANT :

Des rencontres ont eu lieu avec cette association qui bénéficie d'importants soutiens des collectivités dont ceux de Touraine Propre.

Cette association s'estimait « mal traitée » dans les récents appels d'offres. Elle dénonçait une concurrence des contrats de réciprocité sur l'étude relative aux recycleries.

D. Fraillon et I. Aroche expliquent qu'un projet de la SEPANT sur les DEEE n'avait pas été retenu par la Commission « Appel à Projets ».

J.L. Galliot a demandé que l'étude de la SEPANT sur les DEEE soit présentée au groupe de travail du contrat de réciprocité.

- Réunion régionale ADEME (10 octobre 2019) :

L. Babary souligne le manque d'intérêt total d'une réunion programmée par la Région à Vendôme où fut présentée une expérience de collecte de légumes en triporteur (en laissant croire que ce projet pourrait trouver un équilibre économique).

J.L. Galliot constate que ces initiatives « anecdotiques » ne sont pas à la hauteur des enjeux (traitement de 120 000 tonnes pour la seule métropole).

D. Vallée considère qu'il appartient à ceux qui se sont opposés aux projets de Touraine Propre de proposer des solutions. C'est le sens de la rencontre du 13 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Président,

Jean-Luc GALLIOT